



INFORMATION AUX CITOYENS

NOUS TRAVAILLONS POUR VOUS

Communiqué Info-travaux #1
3 août 2017

Information aux citoyens

Reconstruction de la rue des Pins

LA VILLE VA DE L'AVANT AVEC LE PROJET !

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Constant est heureuse de vous informer qu'elle planifie présentement la reconstruction de la rue des Pins. Les travaux débuteront dans la semaine du 7 août 2017 et ils se prolongeront jusqu'à la fin du mois d'octobre.

La Ville de Saint-Constant distribuera un autre communiqué annonçant le début des travaux ou des modifications à l'échéancier, s'il y a lieu.

Les travaux de reconstruction de la rue comprennent le remplacement de la conduite d'aqueduc, la construction d'une conduite pluviale, le remplissage des fossés, la réhabilitation du réseau sanitaire existant, la réfection de la chaussée, la pose de drain de rive pour un meilleur drainage de la fondation de chaussée, la construction d'une piste cyclable entre les rues de l'Église et du Parc, la construction de bordures, l'aménagement des emprises, l'excavation du bassin de rétention existant et le remplacement du réseau d'éclairage existant.

UNE BONNE COMMUNICATION AVEC VOUS... C'EST LA CLÉ DE LA RÉUSSITE !

La Ville s'engage à vous informer au fur et à mesure de l'avancement des travaux ou des modifications à l'échéancier, s'il y a lieu :

- Des circulaires *Info-travaux* seront distribués dans votre secteur, à intervalles réguliers;
- Des communiqués seront publiés dans les médias et le portail Web saint-constant.ca;
- Si les travaux touchent plus de citoyens ou d'utilisateurs; une alerte sera diffusée sur une bande rouge en haut de la page d'accueil du site Web.

Toutes les questions techniques ou de chantier doivent être acheminées à la Division du génie au 450 638-2010 poste 7430.

Afin de compléter certains renseignements, il est important de **remplir le formulaire ci-joint et de nous le retourner au plus tard le 14 août 2017**. Le document devra être acheminé à l'attention de madame Lucie Beaudin, secrétaire à la Division du génie, selon les modes suivants :

- Par **courriel** au lbeaudin@saint-constant.ca;
- Par **télécopieur** au 450 632-0072;
- **Déposé** dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'édifice des travaux publics au 25, montée Lasaline, ou remis à la réception à la même adresse durant les heures d'ouverture;
- Transmis **par courrier** à l'adresse suivante :
Division du génie
25, montée Lasaline
Saint-Constant (Québec) J5A 2A8

Nous souhaitons vous remercier de votre collaboration, et soyez assurés que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de réduire l'impact sur les résidents du secteur.

Au plaisir de vivre ensemble le rajeunissement tant attendu de nos rues.

Jean-Claude Boyer, maire

André Camirand, conseiller
District no 2



AUX CITOYENS DEMEURANT SUR LA RUE DES PINS

RÉALISATION D'UN VIDÉO PRÉ-TRAVAUX

Dernièrement, vous avez peut-être vu un vidéaste filmer votre résidence et votre terrain : il s'agit sûrement d'un employé mandaté par l'entrepreneur pour réaliser le vidéo pré-travaux que nous exigeons pour chacun des projets de reconstruction de rue, le tout afin de faciliter la remise en état des lieux.

UN AQUEDUC TEMPORAIRE SERA INSTALLÉ POUR LES PROPRIÉTÉS TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX

Veuillez bien suivre les instructions que vous fournira la firme de l'Entrepreneur. Cette firme, reconnue dans le domaine, vous indiquera à quel moment fermer votre robinet d'arrêt principal de la maison (situé dans le sous-sol la plupart du temps). Cette firme assure un service 24 h/24 h par le biais de son numéro d'urgence qui vous sera fourni dans le dépliant remis lors de l'installation de l'aqueduc temporaire.

Il se peut que pour certaines résidences situées en dehors de la zone des travaux, une conduite d'aqueduc temporaire soit installée dans l'emprise de la ville afin de permettre l'accessibilité à l'eau potable pour les citoyens touchés directement par les travaux.

L'installation de l'aqueduc temporaire vise à maintenir l'alimentation en eau ainsi qu'à assurer la protection incendie durant les travaux. De nouveaux poteaux d'incendie seront installés sur ce réseau et les anciens seront camouflés à l'aide d'un sac.

ACCÈS À VOTRE ENTRÉE CHARRETIÈRE POUR LES CITOYENS TOUCHÉS DIRECTEMENT PAR LES TRAVAUX

Vous aurez accès à votre entrée en tout temps, sauf pendant quelques jours à 3 occasions, soit lors de l'excavation pour l'installation des conduites, lors de la construction de la bordure et lors de la mise en place du nouveau pavage. Il vous faudra tout de même stationner de façon à ne pas nuire à l'exécution des travaux.

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET BAC DE RECYCLAGE

Lorsque les travaux empêcheront le passage des camions de collecte, l'Entrepreneur transportera vos bacs, poubelles et sacs vers 7 h a.m. à proximité des excavations de façon à ce qu'ils puissent être ramassés et disposés. Puis vos contenants vous seront retournés en fin de journée. Aussi, afin d'éviter toute confusion, nous vous suggérons fortement d'inscrire vos numéro civique et nom de rue sur vos bacs et poubelles, et de les mettre en bordure de rue avant 7 h a.m. le jour de la collecte. Nous vous rappelons qu'en aucun temps les déchets ne doivent être déposés en bordure de rue avant 20 h la veille du jour prévu pour leur enlèvement.

ACCÈS DES BOÎTES POSTALES

Toutes les dispositions seront prises afin d'assurer l'accès aux boîtes postales durant les travaux. Tout déplacement nécessaire vous sera signifié s'il y a lieu.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Division du génie en composant le 450 638-2010 poste 7430.

AUX CITOYENS DEMEURANT SUR LA RUE DES PINS

IL FAUT NOUS SIGNALER LES PARTICULARITÉS DE VOTRE TERRAIN...

Pour les citoyens demeurant sur les rues concernées et afin d'éviter les imprévus ou les inconvénients lors des travaux, la Division du génie vous invite à l'informer **dès maintenant** de tout élément particulier qui existe aux abords de votre terrain (arbre, lampadaire privé, aménagement spécial, sortie de votre pompe, etc.) et qui risque d'affecter ou d'être affecté par les travaux.

Il est pertinent de fournir les particularités de votre terrain pour que la Division du génie informe l'entrepreneur afin que ce dernier apporte les attentions nécessaires. Le formulaire ci-joint peut être déposé à la Division du génie en tout temps ou transmis par courriel à lbeaudin@saint-constant.ca **avant le 14 août 2017.**

VOUS VOULEZ REFAIRE VOTRE ENTRÉE CHARRETIÈRE AU COMPLET ?

- Veuillez nous informer par écrit sur vos intentions en l'indiquant sur ce même formulaire **avant le 14 août 2017;**
- Vous êtes entièrement responsable de l'élargissement de votre entrée charretière conformément au règlement municipal. Tout élargissement devra avoir été autorisé par le Service de l'urbanisme (poste 7410) et marqué par vous à l'aide de piquets ou de peinture (mis en retrait de la zone des travaux) afin que nous puissions abaisser la bordure de béton au bon endroit.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Division du génie en composant le 450 638-2010 poste 7430.



RECONSTRUCTION DE LA RUE DES PINS

FORMULAIRE À COMPLÉTER POUR PARTICULARITÉS DU TERRAIN

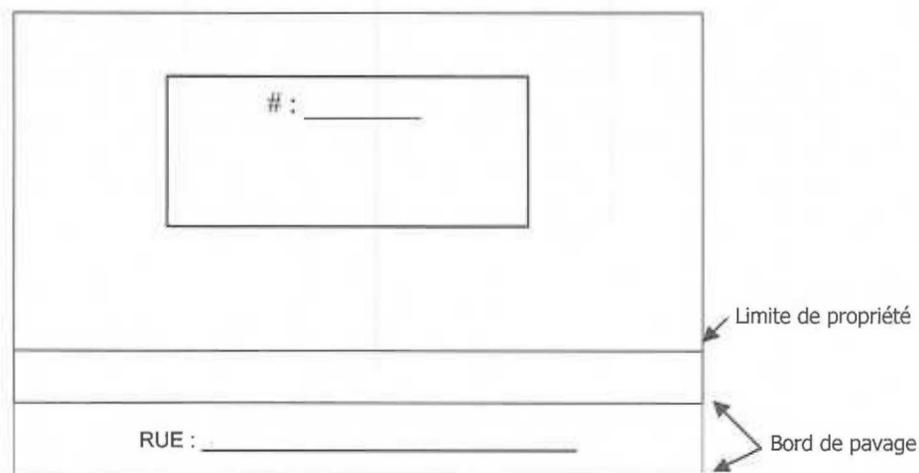
(Retourner ce formulaire dûment complété à l'adresse indiquée plus haut au plus tard le 14 AOÛT 2017)

(S.V.P. complétez en lettres majuscules)

NOM : _____
PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE :(jour) _____
TÉLÉPHONE :(soir) _____
CELLULAIRE : _____
COURRIEL : _____

1. **Y A-T-IL DES ÉLÉMENTS EN FAÇADE DE VOTRE PROPRIÉTÉ QUI NÉCESSITENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PENDANT LES TRAVAUX ?** OUI NON
2. **DÉSIREZ-VOUS FAIRE MODIFIER LA LARGEUR DE VOTRE ENTRÉE CHARRETIÈRE, SELON LES NORMES DU RÈGLEMENT MUNICIPAL EN VIGUEUR? (sujet à approbation)** OUI NON

SI VOUS AVEZ COCHÉ « OUI » À L'UNE DES 2 QUESTIONS, VEUILLEZ INDIQUER LES INFORMATIONS REQUISES SUR LE SCHEMA CI-DESSOUS (telles que position de l'entrée charretière, largeur désirée pour modification de l'entrée, drain de pompe, luminaire privé et filage souterrain, trottoir privé, système d'irrigation, arbres et arbustes, etc.)



SIGNATURE : _____
2017-06-19

DATE : _____